



Esneux

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur Martin MARECHAL** demeurant Rue de Poulseur 69 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé **Rue de Poulseur, 69 à 4130 Esneux** et cadastré division 1, section E n°847K3.

La demande vise les travaux suivants : **Régularisation de l'obturation d'une baie en façade à rue et du placement de "L" en béton pour la création d'une zone de stationnement** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- le niveau existant du terrain ne peut être modifié dans les zones de recul minimum latérales.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, au **Domaine Brunsode** (Château Brunsode n°2 - 1^{er} étage), Service Urbanisme, 4130 ESNEUX **uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : <u>urbanisme@esneux.be</u>, dont le bureau se trouve **Domaine Brunsode** (Château Brunsode n°2 - 1er étage) à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 20 octobre 2025 au 03 novembre 2025 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : <u>urbanisme@esneux.be</u>